**Compte-rendu de l’Assemblée Générale du 17 février 2021**

**ORDRE DU JOUR** :

Présentation du bureau de l’AG et constitution de la commission du scrutin

Présentation des modalités de vote

Approbation du compte rendu de l'Assemblée Générale du 12 février 2020  
 Rapport moral   
 Rapport d'activités  
 Rapport financier

Quitus au trésorier  
 Projet d’activités   
 Budget prévisionnel   
 Renouvellement des membres du Conseil d'Administration   
 Nomination du Commissaire aux Comptes  
 Votes différés

La Présidente ouvre l’Assemblée et explique les modalités de vote. Jézabel, la secrétaire comptable, assistée de deux scrutateurs assureront l’anonymat du dépouillement des résultats.

Deux personnes de l’Assemblée proposent de tenir le rôle de scrutateurs : Nathalie Lefrang et Anne-Sophie Lambs.

**RAPPORT MORAL** :

« Bienvenue à tous pour cette AG, la première sous cette forme si particulière que nous impose la crise sanitaire actuelle. Nous avions le projet fou d’être ensemble et pour cela, nous avions prévu une conférence gesticulée, avec tout un projet avec la BRAISE, coopérative d’éducation populaire, mais c’est partie remise, le travail est engagé, nous espérons que l’année prochaine, le retour de rencontres en présentiel pourra concrétiser cette collaboration.

Nous avons donc fait un saut dans le numérique, bien obligés, et je félicite Catherine Hueber, notre animatrice, qui libérée des formations prévues, a utilisé judicieusement son temps pour suivre de nombres formations en visio depuis la rentrée de septembre pour que tout fonctionne : les listes de diffusion, les votes pour cette AG pour ne citer que 2 exemples. Et ce n’est pas fini, puisqu’elle est en train de prendre en main le développement de notre site qui sera rattaché au site fédéral. C’est un sacré travail, mais nous gagnerons en lisibilité.

Il me revient donc encore une fois le plaisir de vous présenter le bilan d’une association en accord avec ses valeurs de solidarité et de coopération.

Notre bilan cette année est largement positif, vous en avez les explications dans le bilan. Merci à notre secrétaire pour son travail sans faille. L’an passé, j’avais attiré votre attention sur l’idée que notre budget d’exploitation, c’est-à-dire nos ressources et nos dépenses soient équilibrées sans tenir compte des apports de nos placements financiers. Cet objectif est atteint aujourd’hui. L’autre objectif que nous nous étions fixé consiste à redistribuer les richesses et les compétences.

Notre trésorier y veille particulièrement et propose toujours d’autres dispositifs dans ce sens. Par exemple, lors du confinement, nous avons proposé une aide aux écoles affiliées à l’OCCE qui accueillaient les enfants des soignants.

Cette année a vu aussi l’achèvement de nos travaux dans le cadre de l’Observatoire des pratiques coopératives, lancé par la fédération en 2018 en partenariat avec l’IFE, notre AD y a présenté un questionnement concernant le corps, les déplacements des élèves dans les activités coopératives. Merci à Laurent Lanneau pour avoir porté ce projet et l’avoir mené à bien. C'est une belle vitrine pour nos actions pédagogiques qui montrent que l'OCCE n'est pas qu'un tiroir-caisse et nous sommes fiers que notre AD y participe et que par ce biais-là aussi, elle soit un maillon fort du mouvement fédéral.

La crise sanitaire liée à la pandémie nous pousse à réinterroger notre rapport au monde. C’est l’Universalité à l’épreuve de la diversité et la diversité à l’épreuve de l’Universalité. Plus que jamais, nous devons réfléchir à notre mode de vie, notre rapport aux autres, notre rapport au travail, notre économie.

Il y a quelques années déjà que deux de nos chevilles ouvrières, Pierre Ruch et Catherine Hueber développent cette réflexion à l’Université au sein du master ESS de Mulhouse, et ce n’est pas un hasard. Ils ont cette année, apporté leur contribution à l’ouvrage Comment former à l'économie sociale et solidaire.

Oui, l’ESS est plus que jamais porteuse de nos valeurs et nous avons un organisme support pour la développer dans nos classes : l’ESPER. Frank Argast qui a rejoint notre CA l’an passé y est notre représentant et travaille avec Catherine au développement de projets dans ce sens. En développant cet axe nous souhaitons donner à nouveau aux enseignants le goût des projets au sortir de cette crise. »

**COMPTE-RENDU D’ACTIVITES 19/20**

STATUTAIRE :

21 administrateurs, une enseignante détachée, 1 secrétaire comptable à plein temps : Jezabel Trawalter

Tenue de 5 Conseils d’Administration et 5 réunions de bureau

Tenue de 2 conseils d’administration de l’Union régionale

SUIVI COOP :

Dossiers sinistres et assurances suite à la crise sanitaire :

60 dossiers ont été traités ou pour certains en négociation. Aides aux coops : 2 coops du sud du département  7752 € et 3010 €

2 sites « accueil des enfants des personnels  soignants » durant le premier confinement : Célestin Freinet Mulhouse 78.56 € Maternelle Erables Mulhouse : 76.45 €

Trousse à projets : 7 projets non aboutis, 1 réalisé

PEDAGOGIQUE :

Participation à l’observatoire et au conservatoire des pratiques pédagogiques

Co-organisation d’une conférence avec la Maison de la pédagogie de Mulhouse

Léonard Guillaume et Jean-François Manil : la pédagogie du chef d’œuvre (octobre 2019)

Contribution de Catherine et Pierrot à l’ouvrage collectif « Comment former à l’ESS » coordonné par Mme Stoessel-Ritz, Directrice du Master Economie sociale et solidaire de l’UHA à Mulhouse.

FORMATIONS :

Formations 1er et 2d degré

Formation REP+ : 54 h 155 personnes

Animations pédagogiques : 36 h

Formations directeurs : 9 h

Accompagnement écoles : 10 écoles, 38 h

Formation second degré : Collège Hégenheim 6h, 45 personnes, PAF : 12h, 50 personnes

Formation universités

INSPE tous les Master 2 dans le cadre du temps d’accueil de rentrée (concerne 4 administrateurs)

Et dans le cadre du speed Cape avec 1 administrateur

UHA : 15 h tous les Master 2

Formation dans le cadre des Journées d’Etudes Fédérales

**PROJET D’ACTIVITES 20/21 :**

DEVELOPPER DES ACTIONS :

Dynamiser la vie associative avec La Braise, scoop d’éducation populaire

Participation au colloque international construit par le laboratoire de recherche EMA (écoles mutations et apprentissages) au sein de l’université Cergy Paris

Développement de l’ESS : présence de l’OCCE à l’ESPER, participation au forum international de l’ESS à Carthage

Participation à l’anniversaire de la Maison de la Pédagogie

Mise en place du nouveau site de l’OCCE 68 pour une meilleure communication

ASSURER LA PERENNITE DE L’OCCE 68 :

Veiller au bon fonctionnement statutaire

Continuer une gestion prudente

Maintenir l’emploi de notre salariée

Renforcer les liens institutionnels INSPE dans le cadre du CAPE

POURSUIVRE LES ACTIONS ENGAGEES :

Soutenir les projets des coopératives avec le suivi par un membre du CA

Faire vivre l’Union Régionale

Répondre aux sollicitations de nos mandataires

Poursuivre les interventions de formation

Consolider le partenariat avec les équipes de circonscription

UHA : continuer à assurer la formation des Master en ESS

Améliorer la formation des mandataires

Copains qui dansent et Bal en Liance

**COMPTE-RENDU FINANCIER 19/20**

Coopératives :

* La sommation de la totalité des CRF produits par les coopératives révèle :
  + Total des produits de 4 050 954 €
  + Total des charges de 3 731 257 €
  + Soit un excédent de 319 697 €

Siège :

* + Total des produits de 262 481 €
  + Total des charges de 221 831 €
  + L’exercice se termine par un excédent de 40 650 €

**Pourquoi un tel excédent ?**

Des bonnes surprises par rapport au budget :

+ 4 300 € (affaire Camille See par rapport au budget)

+ 6 000 € (baisse frais de fonctionnement)

+ 5 000 € (cotisations : hausse du nombre d’adhérents)

+25 100 € (intérêts pris en compte suite aux placements)

+40 400€

 

Suite à la présentation du Trésorier, Anne-Sophie Lambs, une des vérificatrices aux comptes atteste de la bonne tenue, du sérieux et de la transparence des comptes. Le quitus est donné.

**BUDGET PREVISIONNEL 21/22 :**

Eléments déterminants :

Placement de 2.1 millions en comptes à termes très faibles taux d’intérêts sur 7 ans <1%

Un résultat d’exploitation à l’équilibre

Une cotisation fédérale maintenue

Pour un budget global de 216 007 €, il est proposé un maintien de la cotisation à 2,40 € ainsi qu’une baisse du prix des agendas coops. L’association continuera de mettre gratuitement à disposition la licence Compta Coop web aux mandataires.

**Nomination du commissaire aux comptes :**

**Le mandat du commissaire aux comptes est échu lors de l’assemblée générale du 6 février 2019. Cette dernière a omis de statuer sur le renouvellement ou non du mandat. Conformément à la loi, la présente assemblée doit nommer un commissaire aux comptes pour une durée de 6 exercices à compter de l’exercice clos le 31 août 2021. La Présidente propose de désigner comme commissaire aux comptes titulaire la société CHRISTIAN DETRE COMMISSARIAT AUX COMPTES, représentée par Monsieur Christian DETRE et désigner comme commissaire aux comptes suppléant, Monsieur Patrick OLIVIER.**

L’association a réceptionné la lettre de mission du commissaire aux comptes titulaire contractualisant notre collaboration, dont elle accusera réception si cette assemblée en donne l’autorisation.

L’AG se prononce favorablement pour donner mandat à la société CHRISTIAN DETRE COMMISSARIAT AUX COMPTES, représentée par Monsieur Christian DETRE pour assumer les fonctions de Commissaire aux Comptes titulaire au sein de l’association.

**RAPPORT DE REGULARISATION SUR LES COMPTES ANNUELS AU 31/08/2020**

L'Assemblée Générale attribue au Commissaire aux comptes désigné par la présente assemblée générale, une mission complémentaire afin qu'il établisse un rapport dans le cadre de l'article L.820-3-1 du Code de Commerce, et conformément aux dispositions du paragraphe 15 de la NEP 510, afin que les comptes annuels de l’exercice clos le 31 août 2020 soient à nouveau adoptés par l'assemblée générale.

Cette mission permettra de régulariser la situation de cet exercice qui n’a pas fait l'objet d'un rapport d’opinion par le précédent commissaire aux comptes.

**ELECTION DES ADMINISTRATEURS :**

ADMINISTRATEURS SORTANTS REELIGIBLES QUI SE REPRESENTENT :

BOES Isabelle, GINDENSPERGER M.Christine, HARTER Annick, KOCH Lydie, LANNEAU Laurent LUTZ Jérémie, NEMETT Nicolas, RODRIGUEZ José et WODEY Arlette

**NOUVELLE CANDIDATURE :**

Marie-Anne IGOT Delphine JOLY

**Divers :**

La question suivante est posée par un membre du CA : « Combien de coop devraient être contrôlées pour que le CAC puisse certifier les comptes des coopératives? »

La Présidente répond que cette question nécessite des recherches et qu’elle sera traitée lors d’un prochain CA.

**RESULTATS DES VOTES**

22 778 votants

Sont adoptés à l’unanimité

* L’approbation du compte-rendu de l’AG du 12 février 2020 : 100%
* Le rapport moral : 100%
* Le rapport d’activités 2019/2020 : 100%
* Le rapport financier 2019/2020 / 100%
* Le projet d’activités : 99,41% (22 644 voix pour et 134 voix abstention)
* Le budget prévisionnel 2021/2022 : 100%
* La nomination du Commissaire aux comptes et l’attribution de sa mission complémentaire pour 2019/2020 : 100%
* Le quitus au trésorier : 98,98 % (22 545 voix pour et 233 voix abstention)
* Le renouvellement des membres du Conseil d’Administration : Isabelle BOËS (100%), Marie-Christine GINDENSPERGER (100%), Annick HARTER (100%), Lydie KOCH (100%), Laurent LANNEAU (99,19% soit 22 593 voix pour et 185 voix contre), Jérémie LUTZ (100%), Nicolas NEMETT (90,01% soit 20 502 voix pour et 2 276 voix contre), José RODRIGUEZ (100%) et Arlette WODEY (100%)
* La nouvelle candidature au Conseil d’Administration de Delphine JOLY : 100%

Est rejetée :

La candidature au Conseil d’Administration de Marie-Anne IGOT : 45,09% pour (10 271 voix), 48,31% contre (11 005 voix) et 6,59% abstention (1 502 voix)

**ELECTION DES MEMBRES DU BUREAU :**

Bureau :

Présidente : Mme SANCHEZ Caroline

Vice-Président : M MEYER Claude

Trésorier : M. GARCIA José

Secrétaire général : Poste non pourvu

Administrateurs :

M. ARGAST Franck Mme BAECHLE Astride

Mme BOËS Isabelle M. EICHHOLTZER Bernard

Mme GINDENSPERGER Marie-Christine

Mme GRASSER-HUG Arlette Mme HARTER Annick

M. HERZ Cédric Mme HUEBER Catherine

Mme JOLY Delphine Mme KOCH Lydie

M. LANNEAU Laurent M. LUTZ Jérémie

Mme MAZZA Christine M. NEMETT Nicolas

M. POLETTO Jean-Pierre M. RODRIGUEZ José

Mme SCHAFFHAUSER Nicole Mme WODEY Arlette

La secrétaire de l’AG : Jezabel TRAWALTER